



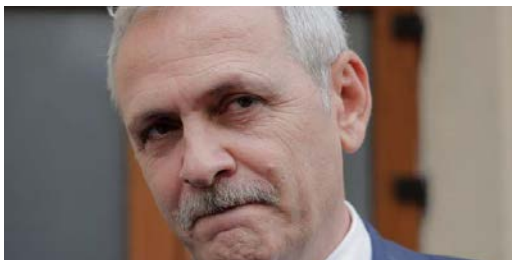
Les NOUVELLES de ROUMANIE

La Roumanie renoue avec les démons du passé

Le pays avait retrouvé un souffle démocratique avec son adhésion à l'Union européenne. Mais il remet aujourd'hui en question l'Etat de droit, alors même qu'il accède à la présidence européenne, estime Mirel Bran, correspondant du « Monde » en Roumanie.

Le timing était parfait. Depuis le 1^{er} janvier, la Roumanie assume la présidence tournante de six mois de l'Union européenne (UE), et le 1^{er} décembre 2018, elle a fêté le centenaire de la création de son Etat moderne. Une heureuse coïncidence à laquelle s'ajoute la saison France-Roumanie qui va permettre de nombreux échanges censés relancer les relations entre les deux pays. Mais l'image de la France en Roumanie a connu des jours meilleurs. Quant à l'image de la Roumanie en France, elle est tout bonnement catastrophique. Dans ce contexte, le slogan de la saison France-Roumanie, « Oubliez vos clichés », prend tout son sens.

Mais cette mission n'est pas des plus aisées. Après avoir retrouvé son souffle démocratique et économique grâce à l'adhésion à l'UE en 2007, la Roumanie est aujourd'hui confrontée aux démons de son passé – corruption, népotisme, paralysie de l'administration – auxquels s'ajoutent les attaques constantes du gouvernement social-démocrate contre la justice et les institutions européennes, ainsi qu'une poussée populiste contre les investisseurs étrangers. Arrivée à la tête de l'UE, la Roumanie a choisi de suivre l'exemple de la Pologne et de la Hongrie en remettant en question l'Etat de droit.



Le gouvernement a ainsi tenté, à plusieurs reprises, de limiter les pouvoirs des magistrats afin de blanchir le leader des sociaux-démocrates Liviu Dragnea (*ci-dessus*), condamné à la prison : en 2016 à deux ans avec sursis pour fraude électorale, et en 2018 à trois ans et demi

ferme pour trafic d'influence, condamnations qu'il a contestées en appel. « *Ce sont des condamnations politiques, a-t-il répété. Je suis innocent.* » Son procès en appel a été repoussé plusieurs fois et doit désormais avoir lieu le 18 mars.

Manifestations anticorruption

Dragnea, président de la Chambre des députés, dirige le gouvernement dans l'ombre, ses condamnations pénales l'ayant empêché de réaliser son rêve de devenir premier ministre. Ses tentatives visant à blanchir son casier judiciaire au moyen d'une amnistie se sont heurtées à l'opposition du président libéral d'origine allemande, Klaus Iohannis, et à la réaction virulente de la rue qui a été le théâtre de plusieurs manifestations anticorruption. Et les malheurs du chef de file des sociaux-démocrates sont loin d'être terminés. Il fait aussi l'objet d'une enquête de la part de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) de Bruxelles pour avoir détourné 21 millions d'euros de fonds européens. En septembre 2016, l'OLAF avait demandé à l'UE de récupérer l'intégralité de ce budget destiné à un projet de construction de routes. Le 7 janvier, Dragnea a décidé d'intenter un procès à la Commission européenne auprès de la Cour de justice de l'UE. Il s'en prend à la Commission de Bruxelles en tant qu'autorité de tutelle de l'OLAF. Assumer la présidence de l'Union européenne et accuser la Commission de Bruxelles est une contradiction qui semble échapper au gouvernement. « *Oui, l'Union européenne est faite de compromis, mais lorsqu'il s'agit des droits humains, lorsqu'il s'agit de l'Etat de droit et de la lutte contre la corruption, il n'y a pas de compromis possible* », a averti le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, le 10 janvier à l'occasion d'une cérémonie officielle organisée à Bucarest.

Les progrès que la Roumanie a accomplis depuis son adhésion à l'UE risquent d'être compromis par le bras de fer entre les hommes politiques et les procureurs.

Malgré les mises en garde des institutions européennes, les autorités roumaines poursuivent leur offensive contre la justice afin de sauver la face de Dragnea. Le ministre de la justice, Tudorel Toader, promet de prendre en urgence un décret d'amnistie destiné à blanchir le casier judiciaire de ce dernier et à lui permettre de poser sa candidature pour l'élection présidentielle qui aura lieu à l'automne. Le 22 janvier, la Commission de Bruxelles a aussitôt dénoncé ce projet d'amnistie. « *Il est essentiel pour la Roumanie de se remettre sur la voie de la lutte contre la corruption en garantissant l'indépendance de la justice et en évitant tout retour en arrière* », a déclaré le porte-parole de la Commission Margaritis Schinas.

« Taxe sur l'avidité »

Les progrès que la Roumanie a accomplis depuis son adhésion à l'UE en 2007 risquent d'être compromis par le bras de fer entre les hommes politiques et les procureurs qui veulent faire respecter l'Etat de droit. Et les progrès sont visibles : l'économie roumaine a été remise sur les rails grâce aux investissements européens, le produit intérieur brut du pays a doublé et le pays a accéléré sa modernisation. Pourtant, les excès budgétaires du gouvernement social-démocrate, en quête de capital politique, risquent de relativiser ces succès. Les traitements publics ont été augmentés de 25 %, les salaires doublés dans plusieurs secteurs publics, et le secteur privé connaît une pénurie de main-d'œuvre. Environ cinq millions de Roumains, soit un quart de la population, sont partis travailler sur les marchés de l'Europe occidentale, à la recherche d'une vie meilleure.

Pendant ce temps, le gouvernement a entamé une offensive contre les banques, les multinationales et les investisseurs étrangers qui seraient responsables des blocages économiques du pays. En l'absence d'une véritable stratégie, le gouvernement a recours au populisme. Une imposition baptisée « taxe sur l'avidité » frappe de plein fouet le système bancaire, et les compagnies énergétiques vont devoir verser une taxe supplémentaire de 2 %

sur leur chiffre d'affaires. Darius Valcov, le principal conseiller du premier ministre, se vante de ne pas posséder de carte bancaire et traite les banquiers de voleurs. En février 2018, Valcov a été condamné à huit ans de prison pour corruption, mais il compte sur la future amnistie pour s'en sortir. La présidence roumaine de l'UE risque d'être mouvementée.

Mirel Bran (*Le Monde*)

*

Tollé après 25 acquittements pour trafic d'enfants en Harghita

L'acquittement de 25 personnes accusées d'avoir exploité 168 enfants roumains, contraints à la mendicité ou au vol en Grande-Bretagne, suscite l'émoi en Roumanie, après neuf ans de procès et une longue enquête menée avec la police londonienne.

Rendue le 12 février, la décision du tribunal de Harghita (centre est, Miercurea Ciuc) faisait en début de semaine la Une de nombreux médias roumains qui la qualifiaient de "révoltante" et s'interrogeaient sur de possibles dysfonctionnements et magouilles de la justice dans cette affaire. Les accusés ont été blanchis des charges de "trafic d'enfants" et de "blanchiment" tandis que le tribunal a constaté la prescription des faits pour l'infraction de "création d'un groupe criminel", selon la décision consultable en ligne. Les juges ont également renoncé, sans motiver leur décision, au chef d'accusation de "criminalité organisée", passible d'une peine allant de 5 à 20 ans de prison et dont la prescription serait intervenue en 2020.

Constatant "le trépas de la justice pour les personnes vulnérables", une vingtaine d'ONG qui luttent contre la corruption et la criminalité organisée ont écrit mardi à plusieurs institutions internationales, dont la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, les exhortant à "rappeler à la Roumanie ses responsabilités" en matière de lutte contre le trafic d'êtres humains. Selon l'accusation, la plaque tournante du trafic était une bourgade du sud du pays, Tandarei, où le réseau avait recruté des mineurs âgés de 7 à 15 ans issus de familles pauvres de la communauté rom, pour ensuite les contraindre à mendier et à commettre des vols en Grande-Bretagne.

Plus de 300 policiers roumains et britanniques, appuyés par des hélicoptères, avaient participé en avril 2010 à un vaste coup de filet visant les trafiquants présumés, la plupart originaires de cette bourgade. Les perquisitions à une trentaine d'adresses avaient permis de découvrir plusieurs armes à feu, des bijoux, d'importantes sommes d'argent ainsi que des procurations autorisant les membres du réseau à emmener les enfants en Grande-Bretagne. Le parquet chargé de la criminalité organisée a annoncé avoir fait appel du verdict intervenu après neuf ans de procès et 53 audiences.

Suite aux critiques, l'inspection judiciaire, chargée d'enquêter sur de possibles manquements des magistrats, a aussi annoncé s'être saisie du dossier. La Roumanie assure depuis le début de l'année pour la première fois la présidence de l'Union européenne.

Le Figaro avec l'AFP

*

Le Baiser de Brâncusi au cœur de toutes les passions

Pour la date de son anniversaire, le 19 février 1876, *Lepetitjournal* raconte l'histoire d'une œuvre de Brâncusi qui déchaîne toutes les passions, *Le Baiser*. Cette sculpture se trouve actuellement au cimetière Montparnasse où elle a été mise sous scellés. En effet, une incroyable guerre financière oppose l'Etat français à une famille russe car les enjeux sont énormes. Selon les connaisseurs, cette sculpture serait actuellement la plus chère sur le marché de l'art mondial.

Les nombreux visiteurs qui, chaque jour, se pressent sur les célèbres tombes de Gainsbourg, Baudelaire ou encore Maupassant sont plutôt étonnés en passant devant une étrange caisse en bois en guise de stèle. Sous cette caisse, se trouve la fameuse œuvre de Brancusi ornant la tombe d'une jeune femme Russe qui, hier encore, était totalement inconnue. Elle s'appelle Tatiana Rachewskaia. Cette sculpture, *Le Baiser*, a fait couler beaucoup d'encre depuis, car, elle représente un couple tellement fusionnel que les deux amants sont représentés comme imbriqués l'un dans l'autre dans l'éternité d'un baiser. Une expression de l'amour fou qui trouve un écho troublant dans l'histoire de cette jeune femme russe entourée d'un aura de mystère, que Brâncusi a, bien malgré elle, rendu aussi immortelle que son œuvre.



La tombe de Tatiana Rachewskaia au cimetière Montparnasse de Paris surmontée de la célèbre statue.

Qui était cette Tatiana Rachewskaia?

Son histoire a eu un dénouement tragique, la jeune femme se suicidant à Paris en 1910 à l'âge de seulement 23 ans. Les rumeurs vont bon train à propos de ce personnage énigmatique qui fascine et enflamme les imaginations. On la dit parente du grand Tolstoï, elle apparaît même dans le roman de l'écrivain révolutionnaire Ilya Ehrenbourg, *Les Années et les hommes*. Elle y est décrite comme une femme étant allée en prison pour fuir ensuite à Paris et faire ses études de médecine. C'est d'ailleurs là-bas qu'elle tombera amoureuse d'un médecin d'origine roumaine, Solomon Marbais.

Une passion amoureuse va naître et tout ravager sur son passage, là encore on ne peut que faire le lien avec la grande littérature russe qui, comme le veut la tradition, se terminera inévitablement dans le sang et les larmes. C'est la sœur du docteur qui, un jour de pluie drue et de rebonds glacés de la fin novembre 1910, retrouvera la jeune femme pendue dans sa chambre du boulevard de Port-Royal.

C'est donc sa famille venue spécialement de Russie qui aura l'idée, pour honorer la mémoire de leur fille, de lui faire ériger une stèle unique en son genre. Ami du docteur Marbais, Constantin Brancusi était encore un inconnu à cette époque, n'étant qu'un simple apprenti parmi d'autres du célèbre sculpteur Rodin. Brâncusi venait justement de terminer une sculpture représentant deux amants enlacés, *Le Baiser*. La suite vous la connaissez...



Tatiana Rachewskaia

Fascination pour cette sculpture

Brancusi a réalisé de nombreux exemplaires de cette œuvre mais celle-ci est unique car elle représente les amants en entier et fait 90 centimètres de hauteur. De plus, son installation en plein air, sous le regard de tous et de toutes, lui confère une sensualité particulière.

Cette tombe, qui aurait été parfaitement ignorée en d'autres circonstances, est devenue le lieu de rendez-vous des amoureux du monde entier, des couples clandestins pouvant se rendre devant la sculpture pour y célébrer en toute discrétion la force de leur amour et ainsi se jurer, de manière épique, un amour éternel. Pendant longtemps personne n'en avait plus entendu parler jusqu'au jour où l'écrivain Marc-Edouard Nabe raconte dans son journal ses ébats passionnés au pied de la sacro-sainte sculpture, la remettant ainsi au centre de toutes les attentions.

La bataille financière

Autrefois payée 200 francs à Brancusi, la valeur de l'œuvre atteindrait aujourd'hui des sommets sur le marché de l'art. Tout a commencé le 4 mai 2005, à New York plus précisément, Chez Christie's. *L'Oiseau dans l'espace*, un marbre de Brancusi, atteint la somme pharaonique de 27,5 millions de dollars. Un record mondial pour une sculpture et un véritable déchaînement de passions dans le milieu du marché de l'art. Six semaines plus tard, les héritiers de Tatiana Rachewskaia débarquent de Russie bien décidés à faire valoir leurs droits et à récupérer la sculpture qui représente leurs espoirs les plus fous de faire fortune.

C'est le marchand de l'art, Guillaume Duhamel qui en est à l'origine. Sentant le gros coup, il se rend auprès de la famille pour les engager à lutter pour récupérer la sculpture. Son projet est de faire remplacer *Le Baiser* dans le cimetière par une copie et de vendre ainsi l'original aux enchères. Le ministre de la Culture de cette époque, Renaud Donnedieu de Vabres, s'y oppose fermement.

L'œuvre formerait un tout comme ses deux amants enlacés.

L'Etat français affirme que la tombe et la stèle formeraient un tout indissociable. Les avocats de la famille Rachewskaia affirment au contraire que l'œuvre existait avant d'être posée sur la dite stèle et que Brancusi aurait été payé pour l'installer. Le 12 avril 2018 le tribunal

administratif de Paris rejette une nouvelle fois toutes les demandes de la famille. Pour eux aussi l'œuvre est indissociable de la tombe prenant prétexte que la stèle de pierre verticale sur laquelle repose *Le Baiser* est signée de la main du maître et dédiée tout spécialement à Tatiana à travers l'épithète suivante : «Chère aimable chérie». Les experts ne sont pas tous d'accords mais certains affirment que la signature ne serait pas du maître lui-même.

Que devient *Le Baiser* aujourd'hui?

Toujours sous vidéosurveillance, la sculpture de Brancusi inquiète les experts qui ont peur que l'œuvre se dégrade, qu'elle soit vandalisée ou pire, qu'elle soit volée. Cela serait une véritable tragédie pour le marché de l'art et pour tous les admirateurs de l'œuvre du grand sculpteur. Une chose est sûre, *Le Baiser* n'appartient plus à personne tant que cette bataille n'aura pas pris fin car même les amoureux ne peuvent plus à présent la contempler en toute liberté, loin des musées, comme bon nombre d'œuvres du grand farceur Brancusi qui, à l'heure qu'il est, doit sûrement regarder tout ce ramdam avec un sourire ironique, un peu comme son compatriote, Cioran.

Grégory Rateau
lepetitjournal.com/Bucarest

*

En 2018, les médecins de la prison d'Arad ont accordé 31 664 consultations pour 1029 détenus, soit une moyenne quotidienne de 120, aboutissant à la délivrance de plus de 5000 ordonnances, 665 analyses et 880 consultations de spécialistes. Chaque détenu a bénéficié en moyenne d'une visite médicale tous les 10 jours.

*

Chauffeur routier à la retraite d'Aninoasa, Ion Cârstoiu, 77 ans, a donné toutes ses économies réalisées depuis 20 ans, soit 10 000 euros, à l'hôpital voisin de Câmpulug Muschel (Arges-Pitesti), après avoir constaté son sous équipement, demandant à ce que cet argent soit destiné en priorité au service des bébés prématurés, qui se trouve dans un état de grande indigence. Le retraité a préféré faire ce don plutôt que de retaper sa modeste maison, qui en avait pourtant bien besoin.



*

La police de Pitesti a provoqué l'indignation pour avoir verbalisé d'une amende de 100 euros une mère de famille nécessiteuse qui avait récupéré dans une poubelle des vêtements encore bons et des bottes non usagées qu'elle destinait à ses trois enfants. Les policiers l'avaient suivi pour la prendre sur le fait. Des internautes ont proposé qu'ils soient promus à la surveillance de Dragnea, Tariceanu et autres spécialistes reconnus pour vider les caisses de l'Etat.

*

Elisabeta Vasiloni, une vieille femme de 82 ans, de la commune de Bucovat (Judet de Timis), retraitée d'une ferme agricole où elle a travaillé toute sa vie doit vivre avec une pension mensuelle de 27 lei (6 euros). Pour survivre, elle occupe un emploi à la garderie d'enfants et vend les légumes de son jardin au marché de Deva, une vente d'un faible rapport car elle doit acquitter les droits de place.



C.N.P.P. Casa județeană de pensii

C.J.P.	Nr.dosar	Luna/An	Total drepturi
352 23	[REDACTED]	02/19	27
VASILONI ELISABETA			
Pensie	S.fixă	CASS	Impozit
			Retineri
			Legi special
			27
BUCOVAT			
TIMIS			
CNP: [REDACTED]			
Pensie	Drepturi restante pentru perioade anterioare		
	CASS	Impozit	Legi speciale

În cererile adresate caselor teritoriale de pensie se va menționa numărul numărului (deciziei) de pensie și codul numeric personal (CNP).

TALON MANDAT PLATĂ PENSIE și alte DREPTURI